

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 17 décembre 2013

Présents :

MMES Brigitte BOCHATON – Bernadette BUGNET – Catherine FAIVRE – Danielle GAIFFIER – Isabelle GEINDRE – Charlotte MONEL – Claire PRESCHOUX – Germaine TOCHON – Laurence VINCENDET

MM. Laurent BARDOU – Antoine FATIGA – Louis GAUDIN – Charles MASSONAT – Bruno STELLIAN

Absents :

MMES Nabila BAÏBEN – Marie-Laure CHEVALLIER – Monique HERVÉ – Audrenn VAGLIO-PRÊT – Florence VELLARD

MM. Pierre-Louis BESSON – Laurent DUBOIS – Guy FOLLIERET – Jean-Paul GAILLARD – Olivier MARMET – Patrick NICOLLET – Alain PONCET – Laurent TOCHON

Pierre-Louis BESSON donne pouvoir à Brigitte BOCHATON
Marie-Laure CHEVALLIER donne pouvoir à Isabelle GEINDRE
Guy FOLLIERET donne pouvoir à Louis GAUDIN
Olivier MARMET donne pouvoir à Catherine FAIVRE
Alain PONCET donne pouvoir à Charlotte MONEL
Florence VELLARD donne pouvoir à Antoine FATIGA

Brigitte BOCHATON invite le Conseil Municipal à :

1. désigner le secrétaire de séance : **Antoine FATIGA**
2. approuver le compte-rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été remis à chaque membre : adoption à l'unanimité.
3. prendre acte des 7 Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal.

Avant de commencer, **Brigitte Bochaton** présente aux conseillers municipaux les résultats des derniers appels d'offres : Bibliothèque et logement attenants à l'école maternelle qui sont commentés en séance à partir d'un PowerPoint. Cf. tableaux joints.

Laurent Bardou demande la superficie de l'appartement attenants à l'école maternelle.

Brigitte Bochaton annonce entre 75 et 80 m².

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du DOB 2014

Rapporteur : B. STELLIAN

Bruno Stellian précise que le débat d'orientation budgétaire est obligatoire. Il doit être fait deux mois avant le vote du budget. Il se présente en deux parties : présentation du contexte général et prévisions des principaux indicateurs de la commune dont un exemplaire a été transmis aux conseillers au préalable.

Bruno Stellian rappelle que le contexte général n'a pas vraiment évolué avec une prévision de croissance faible. Dans la zone Euro, le contexte est moins favorable qu'en 2013 mais on espère une hausse en 2014. La courbe du chômage est toujours importante. L'inflation a baissé fortement avec un taux de 0.9% environ cette année. Il existe une disparité sensible dans les prix avec une hausse générale.

Bruno Stellian annonce que la Loi de finances 2014 prône les économies : entre 2013 et 2014, les économies sont recherchées sur les investissements de l'Etat, le fonctionnement des services de l'Etat. La commune va donc être directement concernée par la baisse des dotations. Cela impacte à hauteur d'environ 0.7% le budget fonctionnement. En 2014, la DGF devrait s'élever à 47 milliards d'euros. Une baisse des recettes de fonctionnement, comme à Chambéry métropole, est prévue, d'où la nécessité de faire des choix.

Bruno Stellian souligne le fait que les projets seront à définir par la suite : il s'agit d'un DOB de transition compte-tenu des élections à venir avec des baisses significatives actées. La prudence est de rigueur pour gérer la collectivité car il faut être vigilant pour bien dépenser.

Antoine Fatiga résume le contexte actuel en disant que certains sont de plus en plus riches et d'autres de plus en plus pauvres : il faut arriver au partage des richesses. Il ajoute que le montant de la fraude fiscale annuelle en France s'élève à 80 milliards d'euros, ce qui est équivalent au déficit de l'Etat. Un travail est donc à faire par l'Etat et les services de contrôle. Plusieurs interventions ont été faites par l'association des Maires de France, les Régions, les Départements pour demander à l'Etat de relancer l'économie, or, réduire les recettes des collectivités n'y contribuera pas... Il rappelle aussi que si les dotations de l'Etat baissent, les compétences transférées par l'Etat aux collectivités augmentent. Les collectivités sont donc dans l'obligation de réduire les services au public alors que les citoyens ont de plus en plus besoin de services. **Antoine Fatiga** prend l'exemple du Danemark, où les impôts sont de l'ordre de 40% mais avec une redistribution des richesses notamment dans les services : périscolaires, transports gratuits... C'est une idée à creuser selon lui.

Louis Gaudin ajoute qu'il y a une baisse générale de tout ce qui est aides pour les personnes âgées, les services à domicile, les transports scolaires..., ce qui impacte aussi le budget des familles.

Antoine Fatiga précise que la hausse de la TVA ne contribue pas à la relance... Pour le budget de la commune il rappelle aussi qu'il s'agit d'une année de transition mais qu'il existe des opportunités à saisir comme préempter un certain nombre de terrains pour des projets futurs.

Charles Massonnat revient sur la hausse de 0.9% proposée par la commune en signalant que la base augmente aussi. Cela va se traduire pour les ménages par 1.8% d'impôts en plus sur leur avis d'imposition. Il pense que la communauté d'agglomération devrait faire un effort et qu'il faut arrêter de toujours chercher à aller de l'avant. Il

questionne **Antoine Fatiga** sur le montant des impôts en France puisqu'il parle du Danemark avec un taux plus faible.

Charles Massonnat indique qu'il est de 44% au Danemark et 45% en France.

Laurent Bardou pense que l'installation de Body Boomers ne devrait pas être inscrite dans les projets compte-tenu du contexte économique. Il note aussi les 130 000 € mis par la commune pour rénover le logement attenant à l'école maternelle et demande pourquoi ne pas faire un logement plutôt qu'un aménagement pour l'accueil de loisirs, ce qui serait plus rentable pour la collectivité. Il pense que la présence d'un logement dissuaderait les incivilités sur le secteur.

Brigitte Bochaton rappelle que la commune a besoin d'espaces comme celui-ci. Elle rappelle aussi que les incivilités existaient déjà alors que le logement était occupé par Hervé auparavant.

Laurent Bardou rappelle qu'il s'agit de « délits » et non pas d'« incivilités » et préfère employer ce terme car il y a des dégradations.

Brigitte Bochaton précise que l'appartement sera transformé pour répondre à des besoins tant pour le centre de loisirs que pour d'autres activités, notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Quant au coût, il est plus élevé que prévu à cause du désamiantage qu'on ne peut éviter. Elle rappelle aussi que le préfabriqué à côté de l'Escapade devait être détruit mais que compte tenu du coût lié au désamiantage, cela a été différé : initialement le coût était de 30 000 francs, il est aujourd'hui de 100 000 euros. Différer ne sert à rien. Quant à la hausse des impôts, **Brigitte Bochaton** précise qu'il convient de suivre l'inflation. Concernant les Body Boomers, ce n'est pas un luxe selon **Brigitte Bochaton** ; au contraire, cela répond à une demande pour les personnes qui n'ont pas nécessairement les moyens de s'offrir un abonnement dans une salle de sport car cela coûte cher ; cela leur permet d'être dehors et de pratiquer une activité.

Pour **Laurent Bardou**, ce besoin ne se justifie pas en période de crise, il faut être réaliste.

Bruno Stellan revient sur la fraude fiscale et le CAC 40 évoqués par **Antoine Fatiga** ; il précise que toutes sortes de gens fraudent : un arrêt de travail déguisé c'est aussi de la fraude. En France, la fraude est le sport national. Par rapport aux pays nordiques, nous n'avons pas la même solidarité et l'idée d'intérêt national est différente. C'est comme les grosses entreprises dont les sièges sociaux se situent à l'étranger et qui profitent aussi du système.

Isabelle Geindre pense que c'est bien d'apporter un service mais les gens ne doivent pas le considérer comme un dû.

Bruno Stellan note par rapport aux propos d'**Antoine Fatiga** que la préemption de terrains c'est bien, mais il faut faire attention car cela immobilise des capitaux. Il existe d'autres possibilités d'opérations de construction sans forcément être propriétaire : préempter les terrains n'est pas la seule solution. Il existe aussi l'expropriation, les baux emphytéotiques... L'important est d'arriver à trouver un équilibre.

Brigitte Bochaton confirme que c'est un système complexe qui prend du temps.

Antoine Fatiga prend comme exemple une extension future du cimetière ; il est important au vu de la pression foncière de constituer une réserve foncière.

Brigitte Bochaton répond que **Laurent Bardou** a déjà parlé d'envisager une future extension du cimetière mais on termine celle-ci et nous solliciterons plus tard Chambéry Alpes Habitat.

Antoine Fatiga met en avant la notion de « vivre ensemble » en précisant que si on casse la solidarité, c'est dommage, on peut surmonter la crise grâce à des amortisseurs sociaux. Une partie de la population ne comprend pas la délinquance, les incivilités qui nécessitent des contrôles, sinon cela pousse à la fraude. Il faut être vigilant car si on casse les services publics, on augmente l'individualisme et on détruit le « vivre ensemble ». Il faudrait un débat sur le coût global de certaines politiques. Par exemple quand les comptes de la nation comptabilisent ce que coûte un chômeur en terme de frais de santé, de frais de traitement du chômage, d'accompagnement, d'indemnisation, etc...cela représente plus de 54 000 €. Si cet argent était donné directement aux employeurs en contrepartie d'embauches, cela relancerait l'économie et l'emploi.

2. Tarifs 2014 : Jacobelle, droits de voirie, cimetière **Rapporteur : L. GAUDIN**

Louis Gaudin propose aux conseillers municipaux d'augmenter les tarifs des trois services en conformité avec l'inflation prévisionnelle, soit 0.9% pour l'année 2014 et commente les tableaux en séance. Les coûts sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2014.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les tarifs 2014 pour La Jacobelle, les droits de voirie et le cimetière.

3. Écoles maternelle et élémentaire : allocations fournitures scolaires, dotations globalisées, classes de découverte **Rapporteur : I. GEINDRE**

Isabelle Geindre annonce que la commission scolaire s'est réunie au mois de novembre. Elle propose :

- Comme l'année dernière 44€ pour les allocations fournitures scolaires et donc de ne pas augmenter ce montant car les autres dotations sont augmentées, notamment les classes de découvertes.
- Au niveau des dotations globalisées, en maternelle, elle est de 4 590€ en 2013-2014 contre 4 080€ en 2012-2013 du fait de la classe de découverte qui a eu lieu l'année dernière. En élémentaire, elle est de 8 624€ contre 8 000€ accordés l'année dernière, montant minoré car il y avait plus de classes de découverte. La dépense prépondérante cette année concerne le cycle piscine obligatoire, la patinoire, le ski et notamment les déplacements en bus.
- Pour les classes de découverte, **Isabelle Geindre** rappelle que la commune participait les années précédentes à hauteur de 50% puis 100% l'an dernier du montant de l'aide du Conseil Général. La commission propose de participer cette année à hauteur de 60% de l'aide du Conseil Général pour compenser les aides supérieures en dotations globalisées. L'aide représentera 3 321€ pour 4 classes de découverte : deux en classes de mer et deux dans la Drôme. L'école mettra aussi en place des animations destinées à faire baisser le coût du voyage pour les

familles ; le mode de calcul s'appuie toujours sur le quotient familial. La commune réaffirme son engagement au cas où une famille se trouverait en difficultés pour payer. Elle fait remarquer que seuls les enfants dont les parents ne veulent pas qu'ils partent, ne vont pas en classe de découverte.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions de la commission «Affaires scolaires» pour l'année 2014 comme suit :

- allocations fournitures scolaires : 44€/élève soit un total de 10 252€ ;
- dotations globalisées : 4 590€ pour l'école maternelle et 8 624€ pour l'école élémentaire ;
- classes de découverte : 3321€ pour les 4 séjours.

4. Décision modificative n°4 **Rapporteur : B. STELLIAN**

Bruno Stellian expose aux conseillers l'objet de la décision modificative n°4 : des ajustements budgétaires sont nécessaires en cette fin d'année suite à des événements imprévus et à des écritures budgétaires induites par la mise en place de la dématérialisation dans les finances publiques (Protocole d'Echange Standard PES).

Bruno Stellian précise qu'il convient donc d'affecter sur le chapitre « charges de personnel » :

- 27 750€ correspondant aux frais d'assurance du personnel à passer du chapitre « charges à caractère général » au chapitre « charges de personnel »
- 32 373€ à prendre pour 13 500 € en « dépenses imprévues » et le reste soit 18 873€ sur le chapitre « virement à la section d'investissement » pour faire face aux remplacements de trois agents à Tom Pouce en congés maternité, à la réintégration au 1er juillet 2013 de Chrystèle Mozzone, éducatrice de jeunes enfants, placée en disponibilité pour convenance personnelle depuis le 17/7/2009, à une augmentation de la présence et du nombre de vacataires aux écoles pour les garderies scolaires, à notre cotisation pour la 1ère année au FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique)...

Quant aux écritures budgétaires, il convient de régulariser en 2013 des amortissements sur les années antérieures (dépenses de fonctionnement/recettes d'investissement).

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°4.

Brigitte Bochaton ajoute que le nombre de vacataires augmente du fait de l'agrément de notre périscolaire par la CAF. C'est un choix qu'a fait la commune qui nécessite du personnel supplémentaire mais qui permet un encadrement de qualité. Ce choix a cependant un coût significatif.

5. Demandes de subventions DRAC pour fonds audiovisuel et renouvellement informatique - validation des projets culturels

Rapporteur : B. BOCHATON

Brigitte Bochaton rappelle que le 31 mai 2013, le Conseil municipal l'avait autorisé, dans le cadre de l'extension de la bibliothèque, à demander à la DRAC des subventions pour la ré-informatisation, le développement d'un fond thématique (DVD) et l'achat de mobilier. Afin de compléter ces dossiers, une nouvelle délibération est nécessaire pour valider les différents projets culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux de la bibliothèque.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide les projets culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux de la bibliothèque.

6. Champ Perrin : projet mixte commerces et logements - attribution à la Savoisienne Habitat **Rapporteur : B. BOCHATON**

Brigitte Bochaton expose le souhait de la municipalité de confier à la Savoisienne Habitat une étude de projet de construction d'une opération mixte commerces et logements orientés seniors, sur le terrain appartenant à la commune, face au couvent, lieudit Champ Perrin. **Madame le Maire** rappelle que l'implantation d'un secteur commercial n'avait pas abouti, elle a exposé la recherche de la commune à la Savoisienne Habitat qui propose de monter un projet.

Brigitte Bochaton rappelle que les commerces offrent aussi une opportunité pour créer des logements et donc se projeter sur les années à venir. Il est donc nécessaire de procéder à une étude.

Germaine Tochon demande la superficie du terrain.

Brigitte Bochaton annonce 2 471 m².

Antoine Fatiga demande si d'autres organismes sont intéressés et si la commune maîtrisera ce projet.

Brigitte Bochaton précise que rien n'est acté : il ne s'agit que d'une étude avec des hypothèses et que tout projet nécessitera une délibération.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'attribuer à la Savoisienne Habitat l'étude de projet mixte logements et commerces au niveau de Champ Perrin.

7. Indemnité de conseil allouée au Percepteur pour l'exercice 2013 **Rapporteur : B. STELLIAN**

Bruno Stellian propose que le Conseil municipal décide d'attribuer une indemnité de conseil au percepteur, calculée conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, sur la moyenne des dépenses communales des trois dernières années. Il rappelle le montant attribué l'année dernière et propose pour cette année : 645,56 € bruts soit 588,38 € nets.

Le Conseil Municipal approuve le montant de l'indemnité de conseil allouée au Percepteur pour l'exercice 2013 par 14 voix pour, 2 oppositions (**Laurent Bardou, Charlotte Monel**) et 4 abstentions (**Danielle Gaiffier, Isabelle Geindre, Charles Massonnat, Germaine Tochon**).

8. Informations diverses

- Brigitte Bochaton

Brigitte Bochaton présente l'avancement des travaux sur la Route de Bellecombette et les chemins du Moulin et du Lavoir en projetant diverses photos.

Charlotte Monel a eu des demandes concernant la fin programmée des travaux.

Brigitte Bochaton annonce que les nouveaux mâts d'éclairage seront posés début janvier ; pour la fin des travaux, elle sera soumise aux contraintes météo. **Brigitte Bochaton** rappelle que les travaux ont démarré tard car la commune prenait la suite de Chambéry métropole. Elle comprend les demandes des riverains qui ont hâte que la fin soit proche ; elle annonce la reprise de la ligne de bus n°6.

- Antoine Fatiga

Antoine Fatiga souhaite faire un point sur ce qui s'est dit à la commission transports de Chambéry métropole. Entre 2008 et 2013, il y a eu + 38% de voyages + 36% de recettes : 3.58 millions d'euros en 2012 et 4.15 millions d'euros en 2013, soit une belle augmentation. Concernant les abonnés annuels, ils représentent 16 000 personnes à fin septembre 2013 dont 60% ont moins de 26 ans et 46% ont un abonnement avec un tarif solidaire. Un débat est en cours concernant la hausse de la TVA de 7% à 10% et donc l'augmentation des tarifs de bus pour l'année prochaine, ce qui est difficile à faire supporter par les usagers : soit 1%, soit 1%+3% correspondant à la hausse de la TVA. Cela représente 6 612€ qui seraient supportés par la collectivité si le tarif n'est pas augmenté. Mais on aide aussi les entreprises, ce qui va rapporter 250 000 € à Véolia. Il est intéressant d'en parler en conseil communautaire et de faire attention à ne pas impacter 2 fois les usagers.

Concernant l'axe de la Leysse, **Antoine Fatiga** demande des détails sur le débat par rapport à ces fameux scénarii : est-ce que le pont sera fait ou pas ?

Brigitte Bochaton répond que le scénario qui a été retenu et qui passera en 2018 est le plus simple, celui qui impactera le moins cette année charnière puisque c'est une année d'élections. Seule certitude, la gare, après il y a des choix à faire...

Louis Gaudin parle d' « un grand pas en avant mais en latéral ».

- Louis Gaudin

Louis Gaudin remercie vivement toutes les associations communales qui se sont mobilisées pour le Téléthon 2013. 2 536€ de recettes ont été recueillies et ont été intégralement reversées à l'AMF Téléthon ce matin, contre 1 830 € en 2012.

Il annonce aussi que la régie de l'eau s'est réunie à propos de la tarification sociale de l'eau : il s'agissait de la deuxième journée de travail avec un panel de propositions et de retours issus de diverses villes de France où l'expérimentation est en cours. Ces résultats seront présentés en janvier lors du conseil communautaire. A suivre.

Brigitte Bochaton souligne que le dernier conseil communautaire du jeudi 27 février 2014 aura lieu à Jacob-Bellecombette.

- Danielle Gaiffier

Danielle Gaiffier résume la soirée du loto de la Sainte-Catherine, organisée par le Comité des fêtes Tam-Tam qui s'est très bien passée : le prix des cartons a été baissé mais les recettes ont augmenté. Il y avait également plus de monde.

- Charlotte Monel

Charlotte Monel annonce que le repas des séniors a eu lieu et s'est bien déroulé : tout le monde était content sauf une personne malgré une salle un peu fraîche : 115 personnes présentes. Elle remercie vivement les bénévoles qui sont venus aider.

- Isabelle Geindre

Isabelle Geindre fait un point sur la réforme des rythmes scolaires : une proposition d'emploi du temps a été émise par le Comité de pilotage et votée lors d'un conseil d'école extraordinaire en présence de l'inspectrice : à noter que c'est le DASEN qui prendra la décision finale. Les écoles n'émettent qu'un avis consultatif.

Brigitte Bochaton note qu'il aurait fallu aller au bout de la réforme et que l'Etat impose ce qu'il voulait ; faire faire des choix aux Maires c'est envoyer les élus au « casse-pipe » face aux multiples demandes des parents et ce sont les enfants qui au bout du compte en subiront les conséquences. Ce dossier fait beaucoup de bruit, sans compter qu'il va coûter cher. Il faut veiller selon elle à bien laisser les enfants au cœur de la réforme.

Laurent Bardou souligne le fait que les enfants vont passer encore plus de temps aux écoles.

Antoine Fatiga espère que l'Etat va jouer son rôle...

Isabelle Geindre annonce que le projet de la commune s'intitule « *Un moment de respiration* » pour répondre à **Laurent Bardou**.

La séance est levée.